

Annexe 3 - Bilan des entretiens individuels

QUESTIONNAIRE ENTRETIEN

SYNTHESE STATISTIQUE DES REPONSES

Enquêtes ZPS Beauce et vallée de la Conie

Résultats au 29 octobre 2008

Où en sommes nous ?

Entretiens	61	66%
Courriers	31	34%
	92	

Zone de Protection Spéciale

Savez-vous ce qu'est une ZPS ?

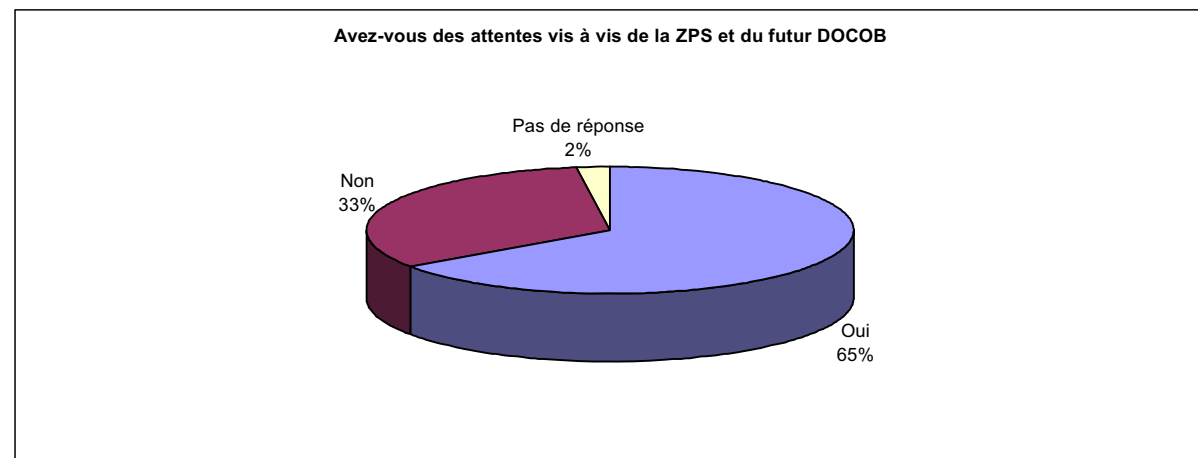
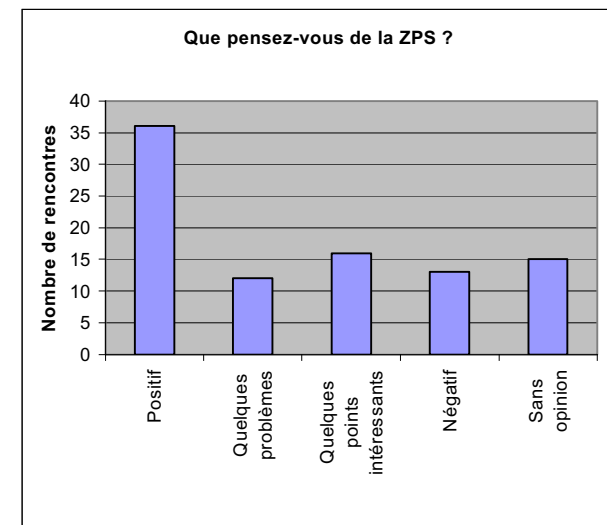
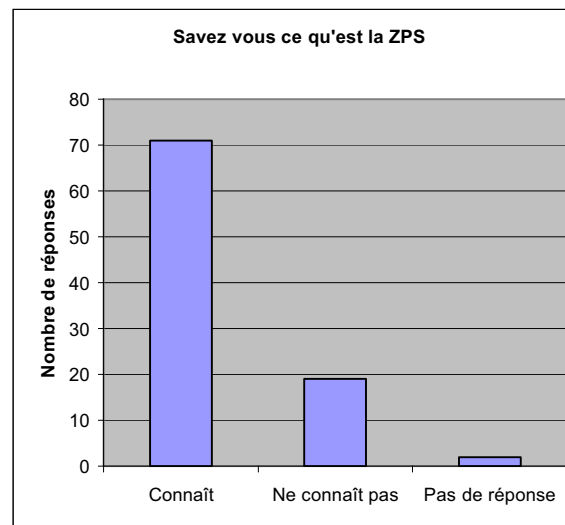
Connait	71	77%
Ne connait pas	19	21%
Pas de réponse	2	2%
	92	

Qu'en pensez-vous ?

Positif	36	39%
Quelques problèmes	12	13%
Quelques points intéressants	16	17%
Négatif	13	14%
Sans opinion	15	16%
	92	

Avez-vous des attentes ?

Oui	60	65%
Non	30	33%
Pas de réponse	2	2%
	92	



Connaissances faunistiques

Quelles sont les espèces, présentes sur ce territoire, que vous connaissez ? Sont-elles protégées en France ?

Alouette calandrelle

Oui	27	40%
Non	13	19%
Oui, à protéger	12	18%
Non, à protéger	16	24%
	68	

Busard cendré

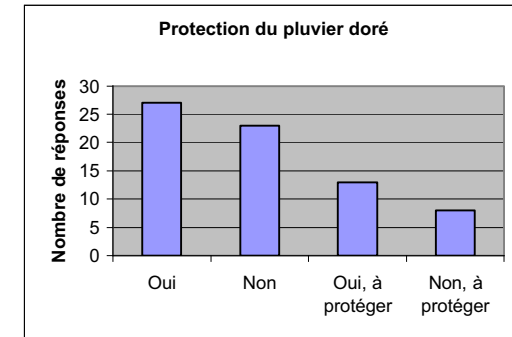
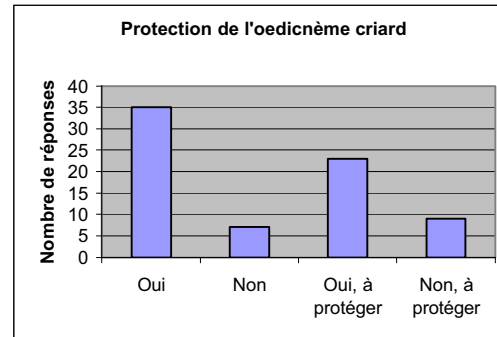
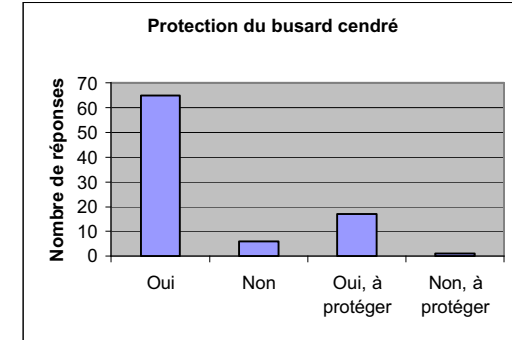
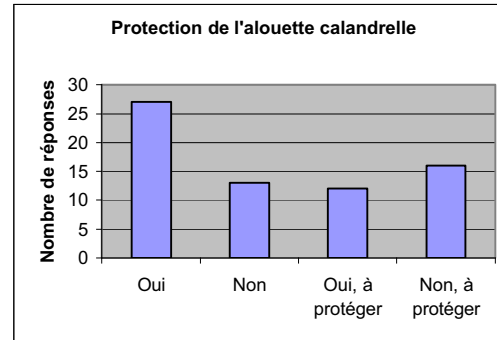
Oui	65	73%
Non	6	7%
Oui, à protéger	17	19%
Non, à protéger	1	1%
	89	

Oedicnème criard

Oui	35	47%
Non	7	9%
Oui, à protéger	23	31%
Non, à protéger	9	12%
	74	

Pluvier doré

Oui	27	38%
Non	23	32%
Oui, à protéger	13	18%
Non, à protéger	8	11%
	71	



Il est à noter que les personnes interrogées ne font souvent pas la différence entre les différentes espèces d'oiseaux. Par exemple, ils ne font pas la distinction entre les différentes espèces de busrads (cendré ou Saint-Martin) ou d'alouettes (calandrelle ou des champs).

Comment estimez-vous l'évolution de l'avifaune de plaine ?

Toute l'avifaune

Augmentation	8	9%
Régression	25	27%
Stabilité	27	29%
NSPP	32	35%
	92	

Alouette calandrelle

Augmentation	2	2%
Régression	20	22%
Stabilité	14	15%
NSPP	56	61%
	92	

Oedicnème criard

Augmentation	23	25%
Régression	10	11%
Stabilité	16	17%
NSPP	43	47%
	92	

Busard cendré

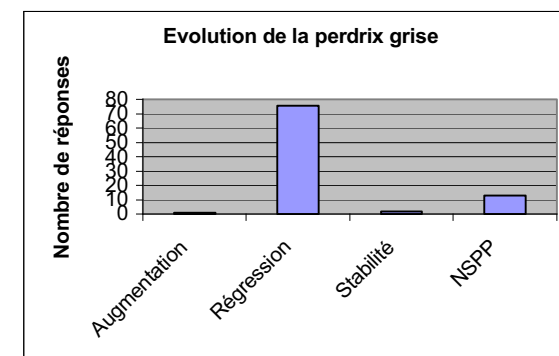
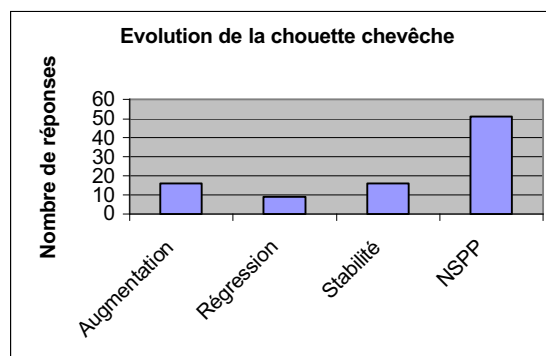
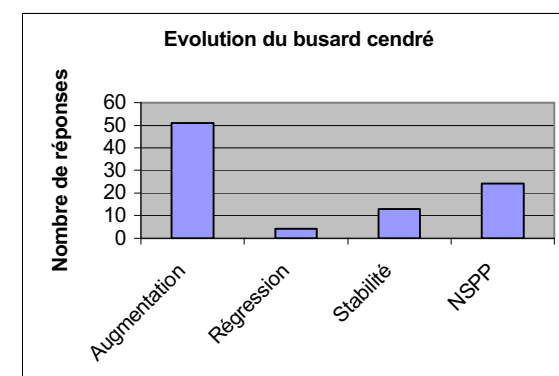
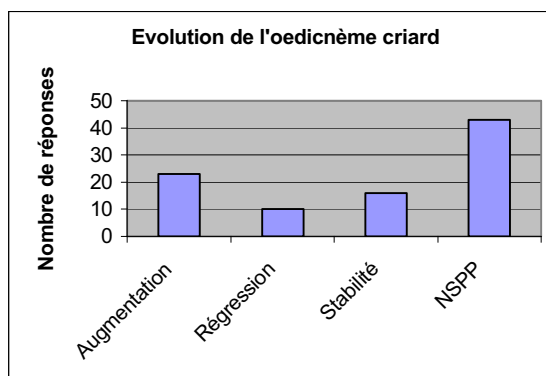
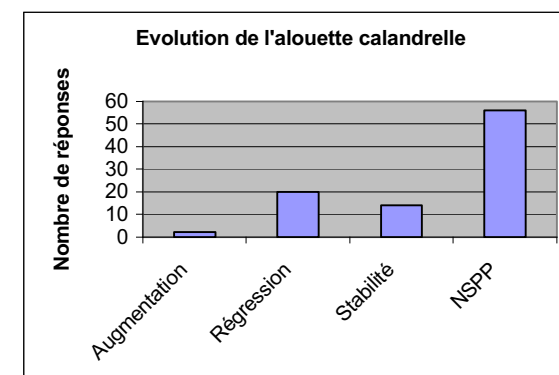
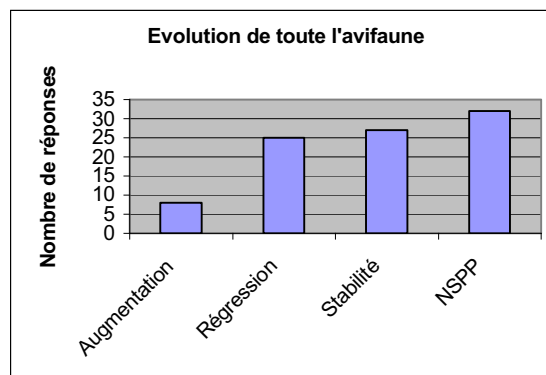
Augmentation	51	55%
Régression	4	4%
Stabilité	13	14%
NSPP	24	26%
	92	

Chouette chevêche

Augmentation	16	17%
Régression	9	10%
Stabilité	16	17%
NSPP	51	55%
	92	

Perdrix grise

Augmentation	1	1%
Régression	76	83%
Stabilité	2	2%
NSPP	13	14%
	92	



Degré d'engagement

Etes-vous intéressé pour participer à des groupes de travail (rédaction des cahiers des charges) ?

Oui	45	49%
Non	47	51%
	92	

Si oui, sur quels thèmes

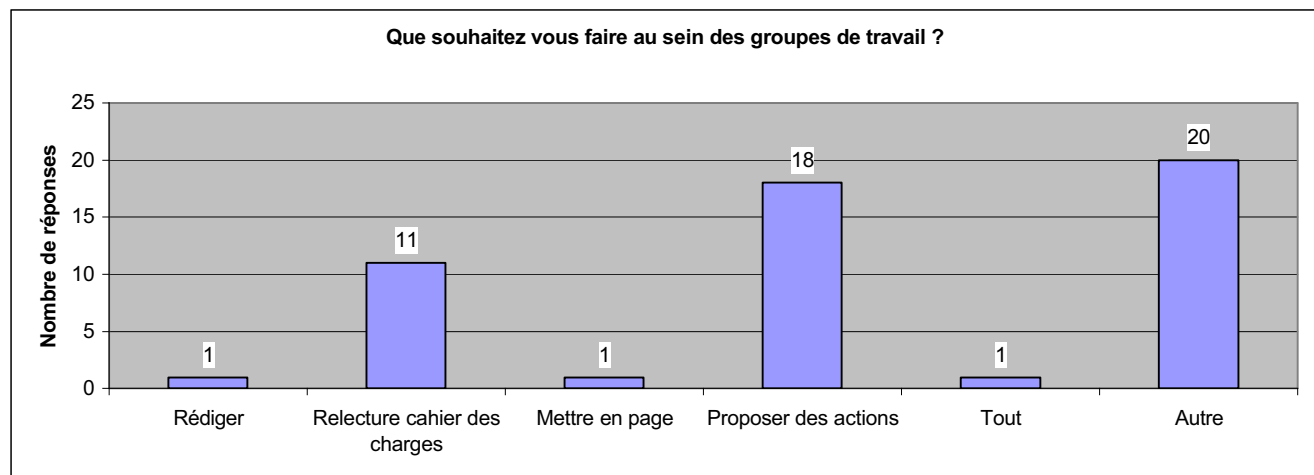
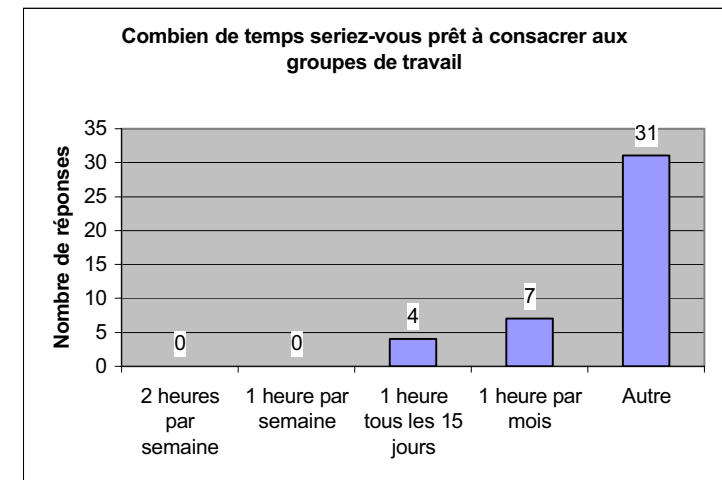
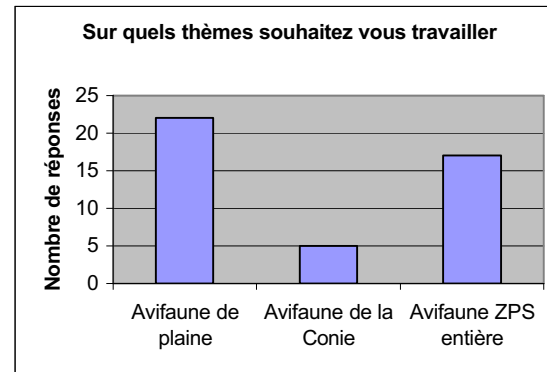
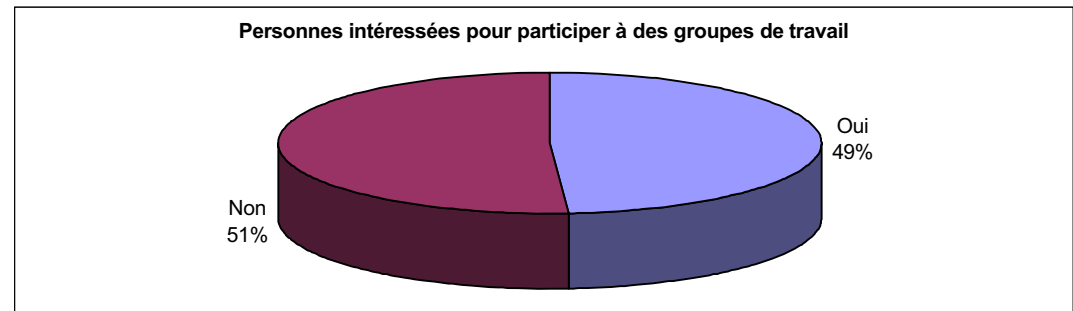
Avifaune de plaine	22	50%
Avifaune de la Conie	5	11%
Avifaune ZPS entière	17	39%
	44	

Pour

Rédiger	1	2%
Relecture cahier des charges	11	21%
Mettre en page	1	2%
Proposer des actions	18	35%
Tout	1	2%
Autre	20	38%
	52	

Combien de temps seriez-vous prêt à y consacrer ?

2 heures par semaine	0	0%
1 heure par semaine	0	0%
1 heure tous les 15 jours	4	10%
1 heure par mois	7	17%
Autre	31	74%
	42	



QUESTIONNAIRE ENTRETIEN

BILAN DES REPONSES

1. Prenez-vous en compte l'environnement dans vos projets ?

EN GENERAL

- Oui (22), depuis 1 an
- Oui, évidemment
- Toujours
- Il est toujours pris en compte (phytos, Directive nitrates, Grenelle 1 et 2)
- Bien entendu, c'est notre métier
- Prise en compte de l'environnement dans tous les projets (2), car sont en faveur de l'environnement
- Nombreux projets où l'environnement est pris en compte (presque toutes les thématiques traitées)
- Oui, tous les projets sont liés à l'environnement agricole et à la qualité de l'eau
- Oui, l'environnement autour du gibier
- Oui, c'est une obligation et une priorité (Cf. plantation de haies)
- Oui, de part la réglementation (loi sur l'eau, projets éoliens)
- Le plus possible
- Essaye (2) car avenir préoccupant : quel monde va-t-on laisser ? (taux de nitrates dans la nappe, acceptation du bio...)
- Nouvelles orientations souhaitées par la municipalité de faire évoluer les pratiques précédentes en prenant de plus en plus en compte l'environnement en relation avec les orientations du DOCOB
- Autant que possible (2)
- Quand on peut, essaie de le prendre en compte mais on a aussi des contraintes économiques
- Le premier souci est économique, si l'économie est bonne la prise en compte de l'environnement est possible
- A voir dans les réalisations futures
- Pas tellement d'actions sur l'environnement
- De moins en moins de projets
- Non
- Pas de réponse (11)

EXEMPLES

- Mise en place d'une cuve à eau pour récupérer l'eau des gouttières
- Oui à 2 niveaux : Création d'hébergement (sensibilisation à l'éco-construction, tri des déchets) + Activités de loisirs (valorisation par rapport à l'environnement des circuits de randonnées existants)
- Pour les gîtes, c'est un argument commercial (valorise Natura 2000 pour les gîtes) + partenariat avec Eure et Loir Nature et Maison de la Beauce
- Oui, dans la communication : présentation des oiseaux de plaine dans le musée
- Mise en place des PSG et code de bonnes pratiques
- Dans les conseils dispensés, limitation des coupes à blanc mais phénomène mois embêtant sur secteurs car nombreux propriétaires privés, donc coupes étalées dans le temps
- Oui mais n'est pas maître d'ouvrage : animation pour limiter l'impact environnemental des projets (imposé par la loi sur l'eau : prendre en compte les impacts et corriger) + Travail dans la MISE et la MI Développement Durable (urbanisation...)

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réponses similaires

- La DDAF a pour fonction de faire prendre en compte l'environnement, notamment quand doit formuler des avis (rapport à Natura 2000 ou à la DCE)

Au niveau des collectivités

- A travers l'analyse des études d'impact des grands projets
- Etat d'esprit environnemental, l'environnement intégré dans toutes les réflexions et pris en compte dans tous les projets d'aménagements : zones d'activités, lotissement (concentration de l'habitation : maisons de ville, traverse piétonne, pas de réseau pluvial), espaces verts (plantation d'arbres) et de loisirs (pas de broyage à proximité de la rivière)
- CdC : Centre multiaccueil à Marboué avec utilisation de bois pour la construction et géothermie ; Opérations Cœur de village (volet paysager important) ; Entretien du petit patrimoine (lavoirs, pompes à eau)
- Oui en général, mais souvent projets communaux porté par CdC : Etude d'une chaudière biomasse à Orgères ; Sentiers de randonnées ; Arboretum d'Orgères
- Oui, il y a une réflexion en cours sur la commune pour l'assainissement de l'ensemble des habitations
- Oui, nous avons créé un arboretum sur 23 000 m² avec 500 plants forestiers et 50 arbres de haute tige
- Oui : station d'épuration neuve et paysagement de la zone industrielle
- Va mettre en place un chauffage par pompe à chaleur
- Obligé maintenant de prendre en compte environnement, par ex dans remembrement la surface en bois/bosquets doit rester la même donc nécessité de replanter mais ne pose pas de problèmes
- Oui, zones naturelles respectées le long de la vallée de la Conie dans notre PLU en cours d'élaboration

Au niveau agricole

- Oui, c'est surtout vrai pour les jeunes
- Les agriculteurs commencent à être de plus en plus sensibles. Cache les bâtiments avec des arbres
- Oui, comme pour les permis de construire, comme on vit sur la commune on cherche à bien insérer les bâtiments dans le paysage, mais des contraintes administratives comme avec l'église classée sur un hameau
- Plantation de haies et d'arbres dans le futur
- Promotion de l'agriculture intégrée et raisonnée ; MAE sur les captages AEP ; Expérimentation à Miermaigne : rotation longue, impasse fumures, aire de lavage
- Agriculteur : agriculture raisonnée, certification pour l'export, suivi des traitements, pas de mélanges d'insecticides et de fongicides par ex, ne traite pas les bordures avec des insecticides
- Quand on apprécie son cadre de vie, on le préserve et cela préserve les habitats : des produits phytos plus environnementaux, découpage parcellaire, broie plutôt que de traiter
- Mise en œuvre d'un CAD : bande enherbée le long des fossés
- Oui : traite sans vent, baisse les doses, traitement plus ciblés et presque plus d'insecticides
- Oui : analyses de reliquats, CIPAN, utilisation de produits phytos à bon escient (observations terrain)
- Intrants chimiques : insecticides (observations) + gestion azote, fertilisation analyses de reliquats, conseil et suivi JUBIL, outil type GPN + démarche OGARE + Groupe à proximité : sans labour
- Bacs de rétention, respect réglementation
- Réserve en eau pour le pulvé, bâtiment sans bois par contre
- Oui, comme par exemple lors des achats : être aux normes tout de suite ; pour le GVA, idem : se mettent aux normes spontanément

Au niveau des carrières et autres activités

- Evaluations d'incidences ; Exploitation au fur et à mesure : chaque année, découvre 2 ha

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réponses similaires

- Demande d'autorisation avec un volet spécifique sur N2000 (études d'incidences)
- Oui :
 - Certification ISO 14001 (que sur certains sites)
 - Dans chaque région : directeur régional + Production + Environnement avec service Environnement/Foncier depuis 1994 (montage de dossiers, réglementation, "police", négoce de terrain, partenariat associations)
 - sur le site : étude d'impact faune/flore
- Obligation de prendre en compte l'environnement dans l'exploitation de la carrière :
 - études d'impact et d'incidence (ICPE, N2000)
 - projets de réaménagement (aménagement coordonné : réaménagement au fur et à mesure qu'exploite), suivant si propriétaires
 - extraction peu profonde pour respecter la nappe de Beauce
- Par exemple, les ZICO sont exclues des zones pour le développement de l'éolien

2. Quelles sont les actions actuelles qui pourraient être articulées avec la démarche Natura 2000 ?

ACTIONS CONCERNANT LE MONDE AGRICOLE ET CYNEGETIQUE

- Actions de gestion de l'espace agricole à coordonner pour éviter le désordre
- Mesures de gestion agricole (PDRH) sur les milieux, notamment sur les roselières, les boisements
- Il y a déjà beaucoup d'actions agricoles (agriculture de précision, bandes enherbées, produits de traitement qui disparaissent...)
- Promotion de l'agriculture intégrée
- Continuer accompagnement réalisé avec des opérations comme Irrimieux, Fertimieux (2)
- Actions qui ont aussi un intérêt économique (Irrimieux, Fertimieux, CIPAN)
- MAE Ter avec une évolution du dispositif (plus simple)
- MAE Ter. Mais mesures sur les nitrates et les phytos peu efficaces, favoriser plutôt un changement de l'assolement
- Prolongement du CAD Natura 2000
- Elargir la gamme de subvention via le PVE (achats de semoirs à engrais avec pesée, semoir à graines de précision)
- Ouarville : pilotage de la gestion de l'eau (aire de rinçage, bac de rétention)
- Directive nitrates (3), même si dispositif contestable
- Diagnostic biodiversité
- 3 % d'herbe : positif si tout le monde le fait mais risque de passer à de l'éthanol alors que devrait faire des cultures faune sauvage (millet, féтуque, sarrasin et pas de Ray Grass), surtout que déjà problème lié à la perte de 10 %
- Mise en place de couverts : jachères (3)
- Actions sur les insectes pollinisateurs qui sont important aussi pour l'agriculture
- Respect des ZNT en bordure d'eau
- Diminution des traitements (2) quand c'est possible, surtout pour les insecticides, déjà bonne dynamique
- Traitements matinaux ou le soir pour les insecticides
- Diminution des intrants avec agriculteurs : coopérative à Boisseaux intéressée (brochure pour apprendre à reconnaître faune et flore) (Loiret Nature Environnement)
- Diversification des cultures : préférer le découpage parcellaire par des cultures différentes plutôt que des bandes enherbées
- Division du parcellaire (2), par des MAE
- Mise en place de bandes enherbées (3), qui sont utiles comme zone tampon en zone humide
- Limiter le broyage
- Mise en place de CIPAN après moisson (3)
- Agroforesterie sous couvert (même si irrigation)

- Actions menées par le monde de la chasse, en partenariat avec les agriculteurs (aménagements) : ex. d'E. Pelard ou G. Legrand
- Plantation d'arbres
- Plantation de haies (5), de bosquets (2) pour servir de refuge
- Conserver les bois et les bosquets
- Jachères Environnement Faune Sauvage (5), mais l'indemnité est faible
- Actions de la Société de chasse (2), et des gardes fédéraux
- Actions menées par la Société de chasse : plantation de haies, agrainage
- Agrainage
- Comptage des perdreaux

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réponses similaires

ACTIONS CONCERNANT D'AUTRES ACTIVITES HUMAINES

Actions des collectivités territoriales

- Actions du Conseil Général :
 - Pratiques d'entretien plus douces, comme l'entretien des routes (modification des pratiques de fauche par rapport à la biodiversité)
 - Travail avec le conservatoire (édite les cahiers du patrimoine naturel) : inventaire des mares, aide sur le patrimoine naturel existant (acquisition et aménagement, à compléter avec les pays)
 - Aides à la plantation de haies et bosquets (avec FDC28)
- Révisions de PLU
- Remembrement (2) : mise en place de mesures compensatoires (par ex, expropriation pour plantation de haies)
- Fauchage des bords de route limité (sauf pour assurer la sécurité)
- Non fauche des bords de route par le CG28 : concertation avec le milieu agricole
- Arboretum
- Réhabilitation de mares
- Entretien des mares communales
- Diminution des intrants avec les communes : opération "Zéro pesticides"
- Problèmes dans les communes avec l'assainissement autonome : pollution nitrates. Remise aux normes, besoin d'aides
- Concertation en amont, élaboration d'un cahier des charges précis à disposition pour les études d'incidences

Actions issues du monde halieutique

- Peu d'entretiens à effectuer car la Conie est naturellement bien protégée et principalement propriétaires privés
- Suppression des peupleraies et replantation de la ripisylve
- Projet de réfection des berges du Loir par du génie végétal et mise en place de plessage le long des frayères en 2007
- Travail sur les frayères
- Lutte contre la prolifération de la Jussie

Actions issues d'autres activités humaines

- Projets de réaménagement des carrières
- Suivi des sites de carrières, éoliens, et autres projets au sens large
- Actuellement peu d'actions sur le territoire, mais doit venir prochainement : développement de partenariat (CEMEX – carrière Guillonville)

ACTIONS DE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

- Route du Blé
- Maison de la Beauce (communication)
- Natura 2000 et la ZPS peuvent être une thématique pour une exposition temporaire accompagnée de conférences et sorties (Maison de la Beauce)
- Animations, expos photos (Terre de Beauce)
- Promotion des activités de loisirs (CDT et CG28), notamment le développement de la randonnée pédestre (thématiser les sentiers)
- Possibilité de sensibiliser le public lors de l'organisation de manifestations, comme par ex. la journée du terroir le 5 octobre (stand disponible, mairie de Marboué)
- Nécessité de montrer pour rassurer, ainsi que compréhension par la population locale indispensable (pas exploitation de la carrière arbitraire) : visite de la carrière, RDV réguliers avec les élus

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réponses similaires

- Ecoute et découverte d'une espèce (cf. Œdicnème criard = courlis de terre avec recherche sémantique, perception de l'oiseau, interview d'anciens, visites terrain) ; muséum relais si besoin
- Aucune action sur le territoire, mais possibilité d'envisager des sorties au bord de la Conie (LPO45)

AUTRES ACTIONS

- Directive Habitats
- Actions en faveur de l'eau et donc de la faune : gestion de la nappe, des milieux humides et de la qualité de l'eau (prélèvements irrigation, intrants : opération 0 pesticides) par les agriculteurs, communes et particuliers
- Acquisition ou gestion de nouveaux terrains sur le territoire de la ZPS et gestion en conformité avec le Docob qui sera rédigé
- Gestion des pelouses sèches et zones humides avec le Conservatoire de la région Centre
- Mise en place de corridors
- Trame verte (grenelle environnement)
- Trame bleu et verte, même si ces dispositifs sont contestables
- Inventaires déjà menés d'espèces (ex. Œdicnème)
- Protection des espèces (cf. busards)
- Aucune action sur le territoire, mais possibilité d'envisager le suivi des populations de chevreuil avec pose de nichoirs (comme fait le groupe LPO dans le 45)

- Aucune (3) n'est à mettre dans Natura 2000
- le propriétaire actuel est respectueux de l'environnement, la famille de Cambrai a fait du Natura 2000 avant l'heure
- Pas vraiment concerné (3)
- Pas d'idées (8)
- Pas de réponse (27)

3. Que pensez-vous de la ZPS et de la démarche Natura 2000 ?

AVIS GENERAL SUR LE DISPOSITIF OBJECTIF DE NATURA 2000

- Favorable à Natura 2000 (2), aucune opposition vis-à-vis de Natura2000
- Dispositif très intéressant
- Intéressant (2), pour le CDT, permet une remise en question des actions et une diversification des activités (notamment thématiser les circuits de randonnées)
- Cela ne peut être qu'un plus pour l'environnement
- Tout le monde est content
- A l'origine de la création de la ZPS (ZICO, puis ZPS)
- Beaucoup de bonnes intentions, cela semble bouclé (de nombreux articles)
- Bien, tout n'est pas à retenir
- Pas très contraignant
- D'une façon générale sur les ZPS, pas de problèmes
- On ne refuse pas cette démarche
- A essayer
- Je ne sais pas trop où l'on va
- N2000 était une volonté européenne et la France faisait office de mauvais élève donc devait rattraper le retard, donc doit faire avec
- Pas favorable
- Rien, sans utilité
- Je suis contre car on ne sait pas où l'on va mais tout n'est pas négatif
- C'est compliqué
- Peur du dispositif (2) : Bête noire !
- Dispositif décrédibilisé (superposition des zonages, trop de règlements)
- Voir les réponses lors du débat avec le préfet (doc FDSEA)

AVIS SUR L'OBJECTIF DE PRESERVATION

- 300% pour Natura2000, les populations d'oiseaux diminuent, il est donc nécessaire de mettre en place des actions en espérant que ce ne soit pas trop tard
- Essaie de faire quelque chose de positif
- Oiseaux = enjeu majeur
- Bien pour suivre les populations
- Outil indispensable
- Indispensable pour l'environnement
- Intéressant de se préoccuper de la faune
- Il faut faire quelque chose : il faut protéger les animaux, et essayer de ne pas dire non bêtement
- Richesses à préserver
- Essaie de préserver, c'est agréable
- Il est temps de commencer à protéger le milieu naturel, notion pas prise en compte par tout le monde
- Il est indispensable de mettre en place des mesures de protection
- Il est nécessaire d'agri pour conserver les espèces
- Cependant, protéger la biodiversité c'est bien
- Il faut une gestion concertée et rationnelle des espèces
- Légitime pour préserver l'avifaune surtout le long de la Conie
- C'est bien pour la faune, il faut la sauvegarder
- Il faut bien conserver les espèces

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réponses similaires

- But est de préserver les espèces, ce qui part d'un bon sentiment. Fait déjà attention au niveau de la carrière
- Dispositif nécessaire qui va dans le bon sens : limitation des abus (culture intensive, phyto) pour permettre la survie des espèces
- Utile si sauve certaines espèces
- Espère que cela ramènera les espèces qui avaient disparues
- C'est une bonne chose. Cette zone de conservation doit permettre au plus grand nombre des espèces de la plaine de pouvoir se conserver, voire prospérer, en harmonie avec les activités humaines et les autres espèces animales
- Pour la préservation des oiseaux mais avis mitigé, attend de voir
- Opposé à Natura 2000, comprend cependant que certaines espèces sont à protéger
- Mal pour un bien car permet une prise de conscience (meilleure prise en compte de l'environnement) pour la conservation et la protection des espèces, favorise l'ouverture vers l'extérieur (échanges et les contacts avec les associations)
- Positif car vers évolution des pratiques, prise en compte de l'environnement, plantation de haies
- Début de réflexion pour tout le monde
- Permet d'identifier les habitats et les espèces : connaissance importante à avoir
- Dispositif sortant du contexte de la protection des espèces au sens strict : approche territoriale qui est intéressante

CONTRAINTES LIEES A NATURA 2000

- Je ne suis pas pour : encore des règles
- Cela crée des contraintes supplémentaires (3)
- Ce n'est que des contraintes
- Beaucoup de contraintes
- Protection trop contraignante
- N2000 reste une contrainte pour les carrières
- Contraintes pour les Zones d'activités (évaluation d'incidences)
- Etre dans le zonage : problème pour créer de grands aménagements
- Dispositif contraignant au niveau du droit de propriété
- Il ne faut pas restreindre le droit de propriété
- C'est lamentable d'imposer Natura 2000 : a été obligé d'aider à mettre aux normes une citerne à fuel enterrée dans le périmètre rapproché du captage parce que on est en Natura 2000 (DDASS)
- Peur des contraintes (2), mais des efforts sont possibles
- Risque de nouvelles contraintes
- Peut amener beaucoup de contraintes
- Faire attention : des bonnes intentions mais on risque d'avoir des contraintes pour l'agriculture
- Quelles seront les contraintes (produits phytos, irrigation pour les oiseaux)
- Quelles contraintes ?
- Quelles obligations ?
- Localement, les gens ont peur d'avoir des contraintes
- Les actions sur ces zones actuellement basées sous le signe du volontariat risquent de devenir dans l'avenir obligatoires créant de nouvelles contraintes pour les propriétaires et exploitants
- Méfiance : pas de contraintes mais cela peut arriver
- Inquiet que le dispositif ne devienne une imposition
- Craintes pour les chasseurs : limitation, peur des contraintes
- Inquiétudes car Belgique a interdit la chasse sur ces zones

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réponses similaires

- Contraintes environnementales possibles (laisser les arbres morts)
- Eviter l'excès de contraintes
- Peur de la complexité administrative
- Il faut trouver un juste milieu afin de ne pas avoir de contraintes trop lourdes
- Favorable dans la mesure où elle n'entraîne pas de contraintes insupportables pour l'agriculteur
- Pas de problème si cela n'amène pas de nouvelles contraintes
- Si plus de contraintes apparaissent ce sera problématique
- Si aides financières pour les contraintes, et des méthodes, ce sera bien

COMMUNICATION AUTOUR DE NATURA 2000 ET DU SITE

- Mal présenté au départ par l'administration (problème de communication)
- Mauvaise communication : mieux expliquer aux gens Natura 2000
- Problème de communication : trop d'infos, mauvaise communication
- Problèmes de compréhension de certains chasseurs vis à vis de la ZPS
- Point faible : la communication. Faire connaître les espèces et les habitats (la protection passe par la connaissance) et adapter le discours au public visé
- Peu de connaissances, nombreuses questions (Quels sont les intérêts, les contraintes d'une telle zone? Quelles sont les interactions avec les autres zones ? Quelles conséquences pour les habitants ? Les agriculteurs ?)
- Il faut sensibiliser les gens à l'environnement
- Prise de conscience qui commence à arriver
- Doit aider élus et agriculteurs à prendre conscience de leur territoire et de leur environnement
- Informer aussi les non agriculteurs
- Communiquer sur le fait qu'il n'y a pas que de l'agriculture à préserver
- La communication est bonne vis à vis des agriculteurs
- Problèmes avec les réactions = front de refus pour agriculteurs car mal présenté alors que beaucoup adhèrent, c'est peu contraignant et cela peut rapporter de l'argent
- Surpris par rapport à l'intérêt de cet espace : faire comprendre
- Les sites ne doivent pas être trop connus, sinon on risque des destructions, il faudrait surveiller les gens
- Manque de connaissance sur la zone, valable sur toute la zone
- Difficile d'en parler sans tout connaître
- Ne connaissait pas le terme ZPS, mais celui de Natura 2000

SITE DE LA ZPS « BEAUCE ET VALLEE DE LA CONIE »

Délimitation du périmètre du site

- Le classement a été une démarche longue et laborieuse due à la levée de bouclier de certains acteurs
- Quand demande l'avis, n'en tient pas compte : délimitation de la zone sans consultation, seulement avis
- La commune avait voté contre et on est quand même dans la zone
- La zone est un peu grande, elle monte trop au nord
- Aurait été mieux si avait été plus limité pour une action mieux ciblée : aura une grosse influence sur faune que si mesures obligatoires mais problème quand on est ou non dans le périmètre
- Pas d'avis sur le tracé mais ne voit pas l'intérêt d'être compris dans la zone
- Quelle est la raison de positionner la zone ainsi ? Inventaires

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réponses similaires

- Pourquoi cette limite : réel biotope ?
- Découpage arbitraire : plus simple de prendre des communes entières dans la ZPS
- Exclusion du terrain militaire scandaleux
- Pas normal que le camp militaire ne soit pas dans la ZPS
- Problème de recouvrement de la directive oiseaux et habitat : confusion des communes et des propriétaires. Bien expliquer les choses, où en est la procédure de la directive habitat ?

Choix des espèces et équilibre entre elles

- Peurs des élus et chasseurs sur la protection du busard cendré qui mangerait des perdrix. 90 % des communes étaient défavorables à la ZPS car estimaient baisse de 50 % des perdrix
- Cela ne fonctionnera pas pour toutes les espèces
- Protection d'espèces au détriment d'autres : éviter la surprotection (ex du busard)
- Protection de certains oiseaux négative
- Manque de réaction quand une espèce protégée est en grand nombre : il faut pouvoir réguler
- Difficile de protéger la perdrix et le busard en même temps
- Equilibre difficile à recréer : homme n'en est probablement pas capable, il y a beaucoup de paramètres. Faut-il interdire les pesticides. On n'a pas de solutions
- Le plus difficile est de trouver les points d'équilibre pour toutes les espèces
- Il va falloir trouver un bon équilibre entre les espèces nuisibles et les autres espèces qui malgré ce que l'on veut bien dire disparaissent aussi sous l'influence des premières citées : certaines situations observées dans la plaine nous le prouvent
- Les comptages des rapaces ne sont pas fiables

PRISE EN COMPTE DES ACTEURS ET DES ACTIVITES

- L'environnement est géré par des citoyens
- Petite minorité ("les écolo") qui veut prendre en charge un territoire sans s'occuper des gens qui y vivent et y travaillent
- Excès chez certains environnementalistes
- Il y a un risque par rapport aux écologistes qui peuvent mal comprendre l'agriculture
- Dispositif imposé (2), donc opposé à Natura 2000
- Mauvais départ car c'était imposé (a buté les gens)
- Prise de conscience qu'il faut faire attention mais il ne faut pas que certains imposent des actions : droit de propriété, respect de la nature
- Risque d'expropriation : Trame verte
- Reste très vigilant quant aux nécessaires démarches de concertation entre acteurs et les difficultés qu'il peut y avoir à concilier les enjeux d'acteurs aux motivations parfois fort éloignées, notamment en Beauce
- Important de consulter les acteurs locaux (agriculteurs, propriétaires forestiers, chasseurs, promeneurs)
- Tenir compte des réalités de terrain et acteurs du territoire, notamment les agriculteurs et les chasseurs
- Compréhension mutuelle pour tendre vers un consensus, acceptation petit à petit (indispensable pour garantir l'efficacité)
- Action intéressante qui doit se faire sur la base du volontariat et en accord avec les propriétaires et les acteurs économiques
- Les acteurs du territoire ne peuvent rien faire, doivent pouvoir avoir les mains libres
- Préfère quand ça vient de la base (initiative du territoire)
- Gestion du territoire devrait se faire par les propriétaires, ce n'est pas à l'Etat d'attribuer le nb de perdreaux

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réponses similaires

- Pas besoin d'avoir l'avis de gens extérieurs (ils ont beaucoup d'idées mais ne vivent pas les problèmes au quotidien)
- On a envie que cela dure donc on fait au mieux et on connaît le terrain
- Pas vraiment d'idées sur la question mais pas d'inconvénients si ça n'interdit pas les activités humaines
- Démarche de progrès qui ne doit pas interdire les activités industrielles car nécessité d'exploiter ms possibilité de mettre en place des actions simples
- Restriction des projets
- Tant que la chasse est possible c'est bon
- Danger : éviter que ce soit un frein pour l'agriculture
- Natura 2000 freine le développement (constructions de routes), les limites devraient pouvoir être déplacées (révisable : voir si d'autres zones sont intéressantes), les propriétaires devraient donc être indemnisés lors du classement
- Peut être problématique pour le développement de l'éolien
- Problème pour les projets éoliens qui sont intéressants sur le plan environnemental (projet de ZDE mais ZPS est un argument contre) et économique (financement CdC que par taxe professionnel avec développement des ZA ou de l'éolien)
- L'implantation d'éoliennes serait affectée par une ZPS
- Craintif au début mais les carriers ont une carte importante à jouer car impact de l'activité peut être positif
- Peur par rapport aux éoliennes
- Il n'aurait pas fallu avoir de gros paquets d'éoliennes

DEMARCHE VOLONTAIRE ET MISE EN PLACE D' ACTIONS

- Dispositif joli sur le papier mais nécessité derrière de mettre en place une animation pour que des mesures soient mises en place
- Démarche volontaire et contractuelle : pas toujours concluante, en application peu de choses de faites, ne voit pas toujours les retombées
- Problème lié au temps de mise en œuvre
- Démarche volontaire, mais il existe un problème, il doit y avoir un résultat!
- Engagements sur la base du volontariat, c'est le mieux : "c'est bien, pourquoi pas vous ?"
- Incohérences parfois qui peuvent bloquer : élus ne doivent pas protéger une zone naturelle pour ensuite la lotir
- Pas d'actions concrètes sur le terrain
- Il n'y a pas assez d'actions réalisées
- Intéressant mais cela dépendra aussi des actions : sur quoi cela va aboutir
- Il faudra voir comment c'est fait
- Cela doit être réalisable
- Tout le monde doit en faire un minimum
- La surface est grande donc l'impact peut être important : si chacun en fait un peu il y aura un effet de masse
- Actions sur le long terme
- Ne voit pas trop ce qui peut être fait
- Tant qu'actions sur des zones non cultivées, c'est d'accord
- Entreprises n'ont pas attendu N2000 pour faire de la Biodiversité
- On distribue de l'argent qu'on n'a pas
- Opportunité par rapport au financement UE : sauvegarde perdrix grise
- C'est bien, cela aide à faire quelque chose, on a besoin de subventions
- Faire attention à la Jachère faune sauvage, sur la base du volontariat et il faut compenser financièrement

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réponses similaires

- Quand l'agriculteur a plusieurs sites, dont certains hors ZPS, la mise en place des MAE est plus difficile
- Des actions ont déjà été menées et étaient contre productive (arrachage de bois) : problème de cohérence des politiques
- Pas d'intérêt : les agriculteurs font déjà des actions, en plus il y a l'éco conditionnalité et les contrôles PAC
- Pas besoin de ça pour prendre en compte l'environnement : efforts entrepris par le monde agricole car avant grosses carences (mises aux normes)
- Les oiseaux sont présents car le biotope leur est favorable, ils resteront s'il n'y a pas de changements
- On est dans la zone car on a déjà bien travaillé par rapport à d'autres communes
- Les oiseaux sont là avec les techniques culturales existantes. Ces dernières ne doivent pas être véritablement remises en cause.
- Il y a déjà trop de contraintes (manque de produits phytos et de main d'œuvre), il ne faut pas en rajouter : on en fait assez pour la faune et l'environnement et même trop
C'est déjà beaucoup de faire les 3 % en gel environnemental : difficile à entretenir et infeste les parcelles à côté. Il faut éviter de reculer et autoriser le broyage et les traitements
- La nature sait se défendre, laissons la tranquille
- C'est déjà bien ainsi : des petits changements sont possibles mais ne rien bouleverser car déjà démolit

DIVERS

- Bien connaître l'écologie des espèces, voir les expérimentations locales (cf. M Hurbault : découpe des parcelles constitue des repères pour les perdrix) pour affiner la stratégie
- Doit attendre de voir l'évolution des populations d'oiseaux
- Travail sur la biodiversité surtout par rapport à l'eau
- Terminer le schéma de chasse avant le DOCOB
- Je pense que la zone de protection spéciale aurait du être étudiée il y a une quinzaine d'année quand le second remembrement a été réalisé. Mais à l'époque aucun représentant de la nature n'a souhaité siéger dans les commissions alors bien sûr on a privilégié l'agriculture mais on a aussi aménagé des chemins communaux autour des bois et des marais qui sont aujourd'hui utilisés par les randonneurs, les VTT, les quads et l'on peut remarquer que la présence humaine répétée dérange la faune.
- Entendu parler mais ne connaît pas spécifiquement (en poste depuis 1 an) donc ne peut pas juger
- Rien en particulier, la protection de l'environnement faisant partie des attributions de la commune
- Pas de réponse (11)

4. Avez-vous des attentes (mise en œuvre, actions futures) ?

EN GENERAL

- Il faut supprimer la ZPS car c'est ridicule
- Préserver les oiseaux en général
- Conserver la biodiversité
- Mettre en place des actions : écologue, chasseurs, agriculteurs pour pouvoir gérer l'espace
- Mettre en place des mesures de protection même si tout le monde n'est pas content
- Poursuivre les initiatives heureuses de certains chasseurs, agriculteurs
- Faire des trucs simples qui fonctionnent
- Trouver des solutions autres que celles de la FDC 28
- Trouver des personnes prêtes à souscrire aux contrats. Ils doivent être en nombre suffisant et il faut rechercher à avoir un effet maximum sur des zones précises
- Avoir des agriculteurs exemplaires pour commencer et faire tâche d'huile
- Eviter les pressions de voisinage : les agriculteurs ne doivent pas se sentir tout seul
- Créer un noyau dur où actions, puis développer autour : nécessité de ne pas avoir d'actions isolées = corridors
- Motiver les gens et mobiliser les chasseurs pour gérer toutes les espèces avant d'imposer
- Laisser faire la nature, il ne faut pas vouloir toujours intervenir pour tout gérer, des espèces disparaissent et d'autres arrivent

- Avoir le minimum de contraintes
- Ne pas avoir plus de contraintes (3)
- Vigilance pour ne pas avoir de contraintes supplémentaires (notamment décapage possible de mars à octobre)
- Pas d'avancée avec le contractuel, si pas de réglementation les gens s'en fichent donc nécessité d'imposer
- Eviter les lourdeurs administratives
- Retrouver du bon sens dans les décisions et diminuer la lourdeur administrative
- Lever les problèmes de contraintes pour les communes limitrophes : les PLU vont favoriser le développement sur la partie hors zone Natura 2000
- Faire cela en bonne intelligence

- Consulter les DDAF en amont pour donner avis sur les éléments à prendre en compte
- Porter une attention particulière à la cartographie car cela peut poser des problèmes par la suite

Dialogue, concertation et volontariat

- Faire des actions sur la base du volontariat
- Ne pas imposer les mesures, notamment avec les agriculteurs
- Pas de mesures obligatoires
- Ne pas oublier que les chasseurs gèrent la nature : connaissance, être à leur écoute
- C'est bien de vouloir protéger mais doit tenir compte des avis des acteurs du territoire
- Plus de consultation locale : avis et concertation
- Insister sur la concertation, le dialogue et la discussion
- Dialoguer sur la mise en place de Natura2000. La communication est un enjeu important pour l'appropriation du site, réflexion sur le territoire débouchant sur un plan d'action
- Il est important de discuter : il y a toujours quelque chose qui finit par ressortir
- Laisser les acteurs libres de leurs actions, favoriser le consentement : suggérer plutôt qu'interdire (perdrix pas tiré car peu mais pas interdit!), les acteurs locaux sont responsables

Prise en compte du volet économique

- Adapter la directive européenne à la région
- Concilier l'environnement et l'économie
- Avoir un équilibre avec l'action de l'homme
- Ne pourrions-nous pas avoir une zone comme le parc de la vallée de Chevreuse qui permet un développement contrôlé des activités humaines en aidant au développement de la faune présente ?
- Temporiser et ne pas interdire toute exploitation
- Mesures doivent être révisables et doivent tenir compte des besoins de la population (création de bâtiments pomme de terre ...)
- A été empêché de faire une ZI et un hangar à pommes de terre : pouvoir le faire
- Besoin d'une présence de professionnels dans les réunions pour définir les pratiques : elles doivent être satisfaisantes pour les agriculteurs et les naturalistes, il faut trouver un équilibre
- Avoir un équilibre entre la protection de la nature et l'activité agricole
- Il faut toujours pouvoir cultiver
- Prendre en compte les revenus économiques des sylviculteurs : les actions à mettre en place ne doivent pas entamer les revenus (possibilité de plantations de peupliers en bord de cours d'eau) car les petites forêts sont peu rentables (peu d'évolution du cours du bois)
- Ne pas toucher au revenu
- Mise en place d'opérations crédibles et réalisables, le proprio ne doit pas avoir à déboursier. Déjà contrainte administrative donc pas contrainte financière car déjà barrière psychologique
- Certains ont envie de faire des mesures : il faut les soutenir et prendre en charges les surcoûts : indemnités, les accompagner
- Compensation économique par rapport aux besoins liés à Natura 2000 : faire des actions avec des aides
- Bien compenser les coûts
- Les aménagements c'est bien mais ils ont un coût qui doit être compensé

COMMUNICATION / SENSIBILISATION

- Valorisation de ce patrimoine naturel
- Communication au sens large (adhérents, scolaires, individuels, groupes, touristes...)
- Pédagogie envers le propriétaire et le grand public, en adaptant le langage employé
- Continuer de développer la communication vers le public pour des orientations plus environnementales dans le cadre d'opérations régionales ou autres
- La communication est primordiale. Il faut diffuser l'information, organiser des animations (scolaires, chasseurs, naturalistes, maires...) afin de valoriser le patrimoine, développer l'intérêt touristique et créer une dynamique
- Communication est importante : bonne entente avec la population locale
- Agriculteurs et collectivités territoriales doivent donner l'exemple pour sensibiliser le grand public à l'environnement
- Difficile de faire comprendre et de convaincre
- Réussite au niveau du site si défense de Natura par les élus et les agriculteurs
- Faciliter la prise de contact avec un vecteur simple comme l'Hirondelle (insectivore en diminution)
- Avoir une communication positive car déficit d'image, montrer ce qui est mis en place pour l'eau et qui va dans le sens de la biodiversité et si cela fonctionne le faire savoir
- Communication à faire sur les efforts du monde agricole sur la ZPS pour avoir une reconnaissance
- Explication venant du monde agricole pour une meilleure acceptation
- Sensibiliser les habitants sur la nécessité de respecter l'environnement et faire accepter une gestion différente des espaces (possibilité d'"herbes folles"), nécessité de faire évoluer

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réponses similaires

les mentalités (même pour les concours de maisons fleuries, devrait prendre en compte des indicateurs plus écologiques)

- Modification de mentalité de certains chasseurs
- Danger des préjugés comme par ex les éoliennes qui tuent les perdreaux

- Avoir de l'information
- Présentation de la ZPS
- Souhaite de mieux connaître les espèces (ex avoir le DOCOB)
- Souhaite connaître les espèces qui pourraient être vues sur le secteur
- Connaître les actions
- Meilleure connaissance du public : découverte et appréciation
- Avoir des informations sur la gestion des milieux naturels en relation avec les actions Natura 2000 pour la préservation végétale, animale et des sites dans la ville (présence d'orchidées bouc et abeille en ville)

Actions possibles

- Réunions publiques (présentation du travail et des espèces)
- Bien informer tous les agriculteurs : faire des réunions dans les communes
- Création d'un observatoire de la faune et de la flore
- Créer des promenades
- Sensibilisation du monde urbain : balisage pour les promeneurs dans les champs
- Actions de sensibilisation : fiches/brochures + conférences sur le terrain
- Fiches sur les espèces à destination du personnel et des clients de la carrière
- Inviter les élus tôt le matin pour voir les oiseaux : les emmener sur le terrain
- Visite de terrain sur les carrières (2), il faut montrer pour rassurer
- Animations pédagogiques autour de cette thématique (visites en bordure de Conie)
- Animations scolaires (Terre de Beauce : projets sur les milieux naturels, la faune et la flore)

GESTION DE L'ESPACE ET AMENAGEMENTS FIXES

Gestion de l'espace

- Prendre en compte la notion de corridors écologiques (notamment cours d'eau permanents/temporaires, zones humides) pour les développer (2)
- Action au niveau des milieux autres qu'agricoles (pelouses)
- Elaboration de plan de gestion (pelouses sèches avec CPNRC)
- Protection et gestion adaptée des roselières (3)
- Développement et gestion adaptée de la ripisylve (2)
- Mise en place de potentielles zones humides (beaucoup dans le Loiret)
- Aménagement des cours d'eau
- Mesures de protection sur le lit temporaire de la Conie, car problèmes de sources creusées, de labour, de cultures : nécessiter de marquer le lit, même temporaire (réglementation ?)
- Maintenir les niveaux d'eau (prise de conscience du milieu agricole concernant l'irrigation et les prélèvements dans la nappe) et ne pas supprimer les vannages

Aménagements fixes

- Aménagement du territoire (haies...) mais difficile avec les agriculteurs non chasseurs, en plus le territoire ne s'y prête pas très bien
- Imposer dans le cadre du remembrement des éléments fixes (haies, bosquets...)
- Besoin de subventions pour plantation de bois
- Donner des aides pour l'entretien des bordures de bois : problème car c'est en dehors de la PAC, de même pour les chemins
- Aides à la plantation et à l'entretien des haies et buissons

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réponses similaires

- Plantation de buissons
- Réimplantation de haies
- Haies ne doivent pas contenir des plantes horticoles, il faut avoir des essences locales : marché à créer comme dans le PNR Perche, mais garantir aux horticulteurs un minimum de débouchés, avoir aussi un guide des essences
- Les plantations de haies ne sont pas toujours durables
- Problème de l'entretien des haies communales

ATTENTES EN RAPPORT AVEC LE MILIEU AGRICOLE

- Améliorer les actions actuelles : l'administration doit prendre en compte les remontées des agriculteurs pour les MAE qui doivent être adaptables ou à préciser
- Mise en œuvre d'un cahier des charges qui serait trop contraignant pour les agriculteurs (ce qu'ils disent)
- Simplifier les démarches administratives : ne pas remplir du papier tous les ans quand il n'y a pas de changement
- Risque d'une absence des agriculteurs
- Crainte que les agriculteurs fassent des demandes infondées de subventions
- Besoin d'aides de techniciens pour la pratique
- Quel type d'agriculture sera possible ?
- Agriculture raisonnée
- Problème avec les jachères. Les gens des villes en profitent et salissent tout, il en est de même avec les bandes de 5 m en bord de rivières : il faut en dire le moins possible (c'est pareil avec les OGM : on met une pancarte et ensuite c'est détruit)

Mesures d'accompagnement pour les agriculteurs

- Découpage parcellaire (2)
- Création d'une mosaïque d'habitat
- Faire des couverts différents pour les différentes faunes
- Plus grande rotation des cultures
- Mise en place de jachères (limiter densité de semis) pour développer un couvert après moissons (notamment contre les attaques de prédateurs)
- Disposition des jachères les plus pertinentes, cela demande de la technicité. Il ne faut pas modifier tout le temps l'espace car la perdrix est inféodée à un milieu
- Maintien des jachères (2)
- Conserver une aide pour les jachères
- Mise en place de zones assurant refuge et ressource alimentaire (présence importante d'insectes) (2)
- Implantation de jachères mellifères, favorables pour nourrir la faune locale quitte à en décaler l'implantation afin que la floraison ne corresponde pas à celle des cultures de semences potagères
- Mise en place de couverts après moisson (2), notamment des bandes de moutardes de 20 à 30 m (plus efficace que champ entier)
- Favoriser les bandes enherbées le long des rivières
- Autoriser la luzerne dans les couverts car nourriture pour les animaux et fractionnement du parcellaire
- Se rapprocher des prairies naturelles (couvert)
- Le lotier est une plante intéressante sur les terres calcaires
- Avoir des subventions pour économiser l'eau d'irrigation (cf. buses)

Produits phytosanitaires

- Limiter les traitements phytosanitaires (3)
- Application localisée des phytosanitaires (traitement des chardons)

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réponses similaires

- Limiter les traitements phytosanitaires, notamment sur les bords de route car refuge possible pour les espèces
- Diminuer des pesticides, notamment pas de traitements sur les bordures de champs
- Interdire les traitements en bord de chemin et sur les chemins
- Faucher les chemins plutôt que les traiter pour conserver des insectes
- Problèmes avec le retrait de produits phytosanitaires sans molécule de remplacement
- La destruction des nuisibles (cf. cécidomyies) pose déjà des problèmes : insecticides non efficaces, donc ne pas aggraver la situation

Autres pratiques agricoles

- Limiter la fauche comme pour les bas-côtés de la route
- Etendre l'interdiction de fauche (plus tard)
- Favoriser des cultures qui restent en place, qui se ressème toutes seules pour éviter le broyage
- Interdiction de traitement sur les JEFS mais possibilité de traiter pour implantation
- Limiter la vitesse des engins (surtout ceux de grandes dimensions)
- Éviter le brûlage des résidus de paille après moisson
- Respecter les périodes d'épandage (méconnaissance de certains)
- Irrigation raisonnée

ATTENTES EN RAPPORT AVEC LES AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Mesures d'accompagnement pour les collectivités

- Intégrer le DOCOB dans les PLU : compléter le porter à connaissance même si l'info y est déjà présente, renforcer
- Appliquer la gestion différenciée
- Développer des gestions écologiques des espaces verts, en se basant notamment sur des exemples déjà menés (ne pas faucher partout)
- Diminuer l'utilisation des intrants (opération "Zéro pesticides")
- Mesures concernant le fauchage des bords de routes et des chemins
- Mesures concernant les mares des villages
- Supprimer les grillages au niveau des clochers (rapaces nocturnes)...
- Interdire les forages individuels qui ne subissent aucun contrôle et que les mairies soient averties des demandes et des forages existants
- Avoir une vraie police de l'eau et de l'environnement qui puisse intervenir rapidement et qui n'attende pas que les maires fassent ce travail

Autres activités humaines

- Souhaite être un partenaire, un acteur de la ZPS (SMB)
- Souhaite la mise en place de mesures en faveur de la protection de l'avifaune sur les carrières : zones où pas de passage (zones de stock), zones en culture non touchée, projets de réaménagements articulés avec la ZPS
- Possibilité de mettre en place des actions simples sur les carrières (déjà le cas sur d'autres sites et fonctionnent bien, par ex. les fronts d'exploitation sans activités des carrières alluvionnaires pour accueillir les hirondelles) concernant l'aménagement, l'entretien ou la sensibilisation
- Penser aux aménagements quand création d'une zone d'activité
- Réaménagement des carrières, lors des remises en culture (réaménagement possible)
- Remise en état des talus (sol nu calcaire)
- Clarifier compatibilité ZPS/éoliennes
- Avoir le droit de pêche sur un linéaire plus grand de la rivière
- Attention par rapport aux locations de chasse : risque de sur-chasse

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réponses similaires

EQUILIBRE ENTRE LES ESPECES

- Cibler les actions : pourquoi certains oiseaux sont en régression comme la perdrix et pas les autres
- Trouver un équilibre prédateur-proies : quelle gestion adopter ?
- Ne pas favoriser des espèces au détriment d'autres
- Inconvénient de la protection : les écologistes ne veulent pas déclasser car ils manquent de confiance en la gestion par les chasseurs, et les chasseurs ne bougent pas
- Nécessité de réguler certaines espèces : il y a trop d'animaux protégés qui prolifèrent
- Il y a 30 ans, très peu de rapaces et beaucoup de perdrix, aujourd'hui c'est l'inverse
- Ne pas protéger le busard car il faut un équilibre donc il faut contrôler
- Limiter la prolifération des prédateurs tels que le busard, on devrait pouvoir le contrôler
- Réguler les prédateurs comme le busard, ainsi que d'autres espèces qui ne sont plus classées nuisibles
- Régulation des busards (5)
- Réduire les nuisibles
- Piéger pour limiter la prédation (busards, belettes, renards)
- Motiver les gens pour piéger les nuisibles
- Pas trop de communication sur les rapaces
- Eviter le stress lié à la prédation

ACTIONS SPECIFIQUES AUX ESPECES

- Busard cendré : envol tardif, donc problème de destruction des nichées (surveillance avec baguage ?)
- Busard St Martin : envol précoce, donc pas trop de destruction des nichées mais importance des proies et du biotope
- Chouette chevêche : nichoir pas obligatoire mais importance des proies près de la Conie
- Bondrée apivore : pas de problème pour les forestiers
- Pics : habitat et sources de nourriture au niveau des arbres morts, ce qui pose le problème de la dangerosité (branches qui tombent) car les propriétaires sont responsable quoiqu'il arrive. Souhaite avoir la possibilité de couper les arbres où loge avant qu'ils pourrissent
- Perdrix : la diminution vient des insecticides
- Nécessité de mener des actions en faveur de la perdrix = oiseau emblématique
- Faire des lâchers de perdrix grises
- Réintroduction raisonnée de la Perdrix
- Réintroduction éventuelle de l'outarde à condition d'avoir un milieu accueillant !
- Pluvier : plus de la gestion que de la protection, éventuellement moratoire si besoin
- Migrateurs : ne pas oublier d'observer les lieux de reproduction
- Travailler aussi sur les hirondelles ... C'est lié à l'habitat : que ce ne soient pas que les agriculteurs qui soient visés

CONNAISSANCES

- Faire un suivi régulier avec des comptages par rapport aux actions sur la ZPS
- Révision du DOCOB tous les 3 ans maintenant mais nécessité d'assurer un suivi plus régulier dans le temps
- Suivre sur le long terme (comparaison avec état des lieux initial)
- Savoir pourquoi une telle diminution de la perdrix : constat fait par la FDC28, diminution depuis 77, mais pas vraiment d'explication (2)
- Manque une étude sur les insectes
- Descriptif précis des enjeux

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réponses similaires

- Ne connaît pas grand-chose à l'avifaune
- Ne connaît pas trop le secteur
- Attend que cela vienne
- Verra au fur et à mesure et en fonction du résultat du DOCOB
- Les gens ont déjà commencé à faire des efforts (cf. beaucoup de plantations de haies)
- Agriculteurs font déjà de l'environnement, pas stupide. Réglementation permet déjà de prendre en compte l'environnement. Fait des aménagements si envies mais pas besoins d'aides. Dispositif MAE lourd au niveau administratif et risque de contrôles
- Pas d'attentes spécifiques au niveau des mesures de gestion (4) :
 - actions menées par l'AAPPMA peu touchées par Natura 2000
 - commune en limite de zone et partie concernée comprend essentiellement des propriétés bâties (silos, hangars de stockage)
- Pas de réponse (31)

5. Quelles sont les autres espèces, présentes sur ce territoire, que vous connaissez ?

(Outre l'alouette calandrelle, le busard cendré, l'œdicnème criard et le pluvier doré qui font l'objet d'un traitement statistique)

- Informé sur la ZPS donc connaît l'ensemble des espèces du site
- Toutes les espèces (190 espèces d'oiseaux)
- Ornithologue (2)

- Corbeau (7), notamment le corbeau freu (dont 2)
- Corneille (4)
- Pie (3)
- Tourterelle (4), notamment la tourterelle turque
- Pigeon (10), notamment le pigeon ramier (dont 3)
- Merle (2)
- Grive
- Etourneau sansonnet
- Moineau
- Hirondelle (4), notamment l'hirondelle des cheminées et des fenêtres
- Migrateurs (2)
- Passereaux (3)
- Alouette
- Bergeronnette
- Vanneau huppé (7)
- Pluvier argenté
- Pluvier guignard, mais maintenant disparu
- Outarde (5), mais maintenant disparue

- Espèces chassables (4)
- Perdrix grise (24)
- Perdrix rouge (4)
- Caille des blés (9)
- Faisan commun (14)

- Pics
- Pic épeiche
- Pic vert
- Pic noir
- Geai
- Huppe fasciée

- Rapaces (5), diurnes et nocturnes
- Busards (10) :
 - des roseaux
 - Saint Martin (dont 4)
- Epervier d'Europe (3), émouchet (2)
- Faucon pèlerin (3)
- Faucon crécerelle (2)
- Bondrée
- Buse (5), notamment buse variable (dont 2)
- Milan (arrive dans nos régions)
- Hibou (5), notamment hibou des marais (dont 2)
- Chouette (8), notamment chouette effraie (dont 2)

- Canard
- Poule d'eau
- Oie à tête barrée
- Cygnes (2)
- Hérons (10) :
 - héron cendré
 - de plus en plus
 - beaucoup trop
 - même en plaine car diminution du poisson
 - de plus en plus en plaine et autour des étangs pour se nourrir
- Mouette (2)
- Goéland (2)
- Martin pêcheur
- Butor étoilé
- Bécasse (3)
- Bécassine (2)

- Connaissances limitées (4), à part les oiseaux qu'on voit en ville
- Ne retient pas les noms

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réponses similaires

6. Quelles sont les causes de la régression des espèces ?

MILIEUX EN GENERAL : HABITAT ET NOURRITURE

- Destruction/Modification du biotope (2) :
 - manque d'aménagements
 - suppression d'arbres, bosquets, haies, bords de champs
 - Destruction/Disparition des habitats (8), notamment par la fauche
 - Causes pas toutes connues mais quelque chose ne va pas au niveau du milieu!
 - Milieu défavorable (pas assez d'aménagements)
 - Milieu plus adapté (cultures)
 - Modifications des milieux de reproduction
 - Zones de nidification moins importantes
 - Suppression des corridors (bosquets)
 - Manque d'aménagements
 - Disparition des sites naturels
 - Disparition des zones humides (3)
 - Suppression des mares
 - Remblaiement
 - Assèchement des cours d'eau (trop longues périodes d'assec)
 - Problème de l'assèchement de la Conie, notamment le cas du Busard des roseaux (déclin national)
 - Fauche des roselières pour faire du maïs
 - Suppression de chemins
 - Suppression des bosquets (2)
 - Déboisement
 - Déforestation
 - Manque de haies
 - Manque de zones de non culture
-
- Manque de biodiversité : à voir en fonction des régimes alimentaires et des modes de reproduction
 - Manque de nourriture (4)
 - Diminution des insectes (notamment sauterelles et hannetons)
 - Diminution des ressources alimentaires : disparition des plantes vivaces (mauvaises herbes) où insectes
 - Absence d'insectes, même en l'absence de traitement phytos
 - Pour la perdrix, nécessité d'insectes pour perdreaux, donc problème si diminution

AGRICULTURE

- Agriculture (4)
- C'est tout un contexte agricole
- Gestion des espaces agricoles : mutation en 50 ans avec des contraintes et des remembrements qui ont cassé le parcellaire (cf. perdrix avec mémoire de l'espace)
- Agriculture moderne avec le remembrement :
 - agrandissement du parcellaire, donc diminution des limites de champs et réduction d'habitat
 - quand dispersion des cultures dans l'espace, sensibilité moins grande aux aléas climatiques et aux maladies
 - dispersion qui favorise l'échange entre agriculteurs
- Destruction des habitats par l'agriculture (trop peu de diversité des cultures)

- Agriculture intensive (3) : le problème vient plus de la politique que des agriculteurs
- Agriculture intensive mais depuis les années 80, évolution du milieu agricole : moins de traitements (presque plus d'insecticides, en plus augmentation des prix) pour retrouver équilibre avec les auxiliaires + diversité des cultures (maïs = zones refuges pour faune)
- Monoculture intensive
- Monoculture
- Système de culture (5)
- Méthodes culturales (cf. déchaumage : détruit couvert)
- Cultures pas assez diversifiées
- Baisse de la diversité des cultures (certains oiseaux peuvent aimer aussi)
- Les grandes parcelles (5)
- Augmentation de la taille des parcelles due aux remembrements et donc diminution des bordures de champs où vivent les perdrix
- Manque de jachères
- Diminution des jachères
- Baisse des surfaces de prairies pour les brebis
- Stress lié au changement de cultures
- Régression de la perdrix grise arrivée avec la PAC 92 (jachères, changement de cultures...)

Pratiques agricoles

- Ce ne sont pas nécessairement les pratiques agricoles qui posent problème : les phytos baissent et la mécanisation est déjà ancienne
- Agriculture dérange la faune mais le métier impose d'intervenir sur les terres
- Interventions sur les parcelles en présence des jeunes perdreaux
- Destruction directe par les machines
- Matériel agricole : plus vite et plus large
- Techniques culturales : vitesse de travail et largeur importante des barres de coupe
- Trop grande taille des moissonneuses batteuses et leur vitesse : la faune n'a pas le temps de s'enfuir
- Moisson trop rapide : mise à nu de la plaine, découverte trop vite et perturbation de la faune
- Moisson plus précoce (2)
- Plus grande précocité des récoltes avec destruction de nids
- Irrigation (4) : impact sur la nidification
- Labour : les TCS favorisent les insectes au sol qui alimentent ensuite les perdreaux
- Brûlage des champs
- Mycotoxines générées par les moissonneuses

Traitements

- Traitements phytosanitaires (18) :
 - en bord de champs
 - dont le traitement direct des semences
 - même si ce sont des produits autorisés
 - mais l'augmentation des prix en diminuera l'usage
 - blocage de la chaîne alimentaire
- Manque de nourriture du aux insecticides (8), notamment pour la perdrix (dont 3)
- Pollution par les phytosanitaires
- Action indirecte des traitements liée au dérangement lors de l'application
- Problème de pertes d'abeilles aussi du à la sélection
- Maintenant pesticides et insecticides totaux et violents retirés donc augmentation des animaux et des auxiliaires des cultures (moins de traitements à apporter, aide à la pollinisation)
- Nombreux traitements mais cela baisse car on regarde plus la marge bénéficiaire
- Les produits chimiques ne sont pas le seul problème

AUTRES ACTIVITES HUMAINES

- La vie moderne
- Activités humaines (2)
- Nature trop entretenue (tontes, tailles)
- Il faut éviter les tontes
- Tendances à tout nettoyer, notamment la DDE et les communes
- Désherbage des voies de chemin de fer : quelles normes?
- Urbanisation (2) qui détruit un peu les habitats
- Lignes électriques et antennes relais les font fuir
- Fils électriques et téléphoniques bas : les perdrix peuvent y être décapitées en cas de vol groupé
- Infrastructures (routes, autoroutes, voies ferrées)
- Autoroute : destruction de bosquets et baisse des espèces
- Mortalité due à la route (7), notamment pour lièvre
- Quad et moto
- Promeneurs (déchets, chiens)
- Décharges
- Besoin de nature : promenades avec les chiens et donc dérangement (ou prédation)
- Destruction des couvées par les promeneurs avec des chiens
- Dérangement (3), notamment du à la création de chemins pour les éoliennes
- Dérèglement souvent dû à l'action humaine : manque de « tranquillité » pour la reproduction de l'avifaune de plaine
- Chasse (5), la régulation ne s'est pas faite suffisamment tôt, la prise de conscience a été tardive
- Le comportement irresponsable de certains chasseurs a amplifié la disparition de certaines espèces (alouette, perdrix grise)
- Destruction non autorisée
- Le remembrement (3), mais depuis ceux de 1983, la perdrix diminue toujours
- Pollution en général (2)
- Pollution dans l'atmosphère : avions
- Pollution, notamment les constructions d'où disparition des sites

PREDATION

- Déséquilibre naturel en faveur des prédateurs (Busard)
- la protection de certaines espèces peut créer un déséquilibre vis à vis d'autres espèces (la perdrix et le busard)
- Prédateurs : espèces humaine et animales
- Augmentation des prédateurs (3) : renards, busards
- Développement du chevreuil et du faisan au détriment de la perdrix
- Présence excessive de prédateurs : busard Saint Martin, renards, belette, ...
- Prédation (busard, pie, belette, corneille, renard) : les populations sont en augmentation et les perdrix se rapprochent des habitations où prédateurs plus nombreux
- Pullulation des nuisibles : fouines, renards, busards
- Prédation par les nuisibles (2) qu'il n'est plus possible de piéger (belette)
- Prédation par les buses, renards et belettes pour la perdrix ; les chats du pays mangent aussi oiseaux et lapins
- Prédation (12) par :
 - Busards (dont 8) : 50% des perdreaux
 - Rapaces
 - Animaux errants (dont 2)
 - Renards (dont 4)

- Corbeaux
- Les Perdrix grises sont mangées par les busards ou autres (1 perdreau par jour)
- Prédation par le busard, surtout quand les haies ont été plantées
- Prédation par le busard renforcée par le déchaumage de plus en plus avancé qui laisse la terre nue sans zones de refuge
- Stress induit par le busard : incidence possible sur reproduction qui est particulièrement mauvaise

CLIMAT

- Réchauffement climatique (2) : modification de l'habitat, des conditions de vie et du cycle de vie. La répartition des populations est décalée vers le nord et les populations locales disparaissent. Ainsi, des espèces ont tendance à disparaître (Pie grièche grise, Perdrix grise...) et d'autres apparaissent (Cisticole des joncs, Guêpier d'Europe, Circaète Jean Leblanc...)
- Changement climatique : périodes de froid moins importantes donc pas de régulation des insectes/maladies et emploi de pesticides
- Climat (3) : orage, froid
- Météo (cf. sécheresse) : mauvais équilibre environnemental
- Variation du climat et variation de l'humidité
- Variations de température et des précipitations
- Sécheresse
- Baisse de la perdrix conjoncturelle : printemps froid
- Fraîcheur pour les jeunes perdreaux
- Les causes varient suivant l'écologie de chaque espèce. Par exemple, la perdrix aime la sécheresse donc théoriquement quand il y a une sécheresse elle se développe

AUTRES

- C'est multifactoriel : climat, nourriture-prédateur (problème d'équilibre : l'homme a un rôle régulateur)
- C'est un ensemble de causes
- Beaucoup de mal à connaître les causes car sont souvent nombreuses
- Evolution des populations (cycles) : disparition de prédateurs, nouvelles espèces qui en remplacent d'autres
- Apparition ou développement d'espèces invasives
- Introduction d'animaux exotiques
- Maladies (2), mais la chasse peut permettre d'éviter la propagation des maladies qui disparaissent grâce au maintien de la prédation (lièvres, perdreaux)
- Population de perdrix vieillissante et problème de reproduction
- Difficile à dire (cf. augmentation puis baisse chevreuil sans explications, idem pour augmentation sanglier et faisans)
- Mal placée pour le savoir (arrivée récemment dans la région)
- Elles ne sont pas en régression
- Pas de réponse (13)

QUESTIONNAIRES D'ENTRETIEN

Questionnaire entretien ZPS Beauce – Courrier

(diffusion postale aux maires)

1/ Vous et votre environnement

Nom : Prénom : Commune :

Rôles et actions sur le territoire :

.....
.....
.....

Actions menées en faveur de la faune et de l'environnement :

.....
.....

Prenez-vous en compte l'environnement dans vos projets ?

.....
.....

Quelles sont les actions actuelles qui pourraient être articulées avec la démarche Natura 2000 ?

.....
.....

Quels sont les aménagements importants sur votre commune qui pourraient avoir une influence sur la biodiversité (carrière, éolienne ...) ?

.....
.....

2/ Zone de Protection Spéciale

Savez-vous ce qu'est une ZPS ? Oui Non

Qu'en pensez-vous ?

.....
.....
.....
.....
.....

Positif

Négatif

Quelques problèmes

Sans opinion

Quelques points intéressants

Avez-vous des attentes (mise en œuvre, actions futures) ? Oui Non

.....
.....
.....
.....
.....

3/ Connaissances faunistiques

Quelles sont les espèces, présentes sur ce territoire, que vous connaissez ? Sont-elles protégées en France?

Alouette calendrelle	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> A protéger
Busard cendré	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> A protéger
Oedicnème criard	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> A protéger
Pluvier doré	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> A protéger

Autres espèces que vous connaissez :

.....

Quelles sont les causes de la régression des espèces ?

.....

Comment estimez-vous l'évolution de l'avifaune de plaine ?

Toute l'avifaune : Augmentation Régression Stabilité

Alouette calendrelle: Augmentation Régression Stabilité

Oedicnème criard : Augmentation Régression Stabilité

Busard cendré : Augmentation Régression Stabilité

Chouette chevêche : Augmentation Régression Stabilité

Perdrix grise : Augmentation Régression Stabilité

4/ Degré d'engagement

Etes-vous intéressé pour participer à des groupes de travail (rédaction des cahiers des charges) ?

Oui Non

Si oui, sur quels thèmes :

avifaune de plaine

avifaune spécifique à la vallée de la Conie

Souhaitez vous recevoir des plaquettes de présentation pour mise à disposition en mairie ?

Oui Non

Souhaitez vous recevoir à l'avenir les communications de présentation de l'avancée de la rédaction du Document d'objectif pour mise à disposition en mairie ?

Oui Non

Merci pour votre participation

Questionnaire à retourner pour le 10 octobre à :

Ronan WEIDMANN – Chambre d'Agriculture – 10 Rue Dieudonné Costes – 28024 CHARTRES Cedex
Tél : 02 37 24 46 75 – Courriel : ronan.weidmann@cnasea.fr
Pour plus d'informations : <http://www.adasea.net/includes/a028/NaturaZPSBeauceConie>

Questionnaire entretien ZPS Beauce – Entretien

(pas de diffusion postale)

Date d'entretien : Intervenants :

1/ Personne entretenue et son environnement

Nom : Prénom : Organisme :

Rôles et actions sur le territoire :

.....
.....
.....

Actions menées en faveur de la faune et de l'environnement :

.....
.....
.....

Prenez-vous en compte l'environnement dans vos projets ?

.....
.....

Quelles sont les actions actuelles qui pourraient être articulées avec la démarche Natura 2000 ?

.....
.....
.....

2/ Zone de Protection Spéciale

Savez-vous ce qu'est une ZPS ? Oui Non

Qu'en pensez-vous ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Positif

Négatif

Quelques problèmes

Sans opinion

Quelques points intéressants

Avez-vous des attentes (mise en œuvre, actions futures) ? Oui Non

.....
.....
.....
.....
.....

3/ Connaissances faunistiques

Quelles sont les espèces, présentes sur ce territoire, que vous connaissez ? Sont-elles protégées en France?

.....
.....

Alouette calendrelle	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> A protéger
Busard cendré	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> A protéger
Oedicnème criard	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> A protéger
Pluvier doré	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> A protéger

Autres espèces que vous connaissez :

.....

Quelles sont les causes de la régression des espèces ?

.....
.....

Comment estimez-vous l'évolution de l'avifaune de plaine ?

Toute l'avifaune : Augmentation Régression Stabilité

Alouette calendrelle: Augmentation Régression Stabilité

Oedicnème criard : Augmentation Régression Stabilité

Busard cendré : Augmentation Régression Stabilité

Chouette chevêche : Augmentation Régression Stabilité

Perdrix grise : Augmentation Régression Stabilité

4/ Degré d'engagement

Etes-vous intéressé pour participer à des groupes de travail (rédaction des cahiers des charges) ?

Oui Non

Si oui, sur quels thèmes :

avifaune de plaine

avifaune spécifique à la vallée de la Conie

Pour :

Rédiger

Mettre en page

Faire une relecture des cahiers des charges

Proposer des actions

Autre, à préciser

Combien de temps seriez-vous prêt à y consacrer ?

1 heure par semaine

1 heure par mois

2 heures par semaine

1 heure tous les 15 jours

autre temps :.....

Merci pour votre participation

Version H 21/05/08